

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 253 bis publiée le 26 octobre 2010

VERS LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE TRADITIONNELLE DANS LES SÉMINAIRES DIOCÉSAINS (2)

Dans la première partie de cette lettre, nous avons vu comment *Summorum Pontificum* confortait le rôle des “ministres spécialistes” de la forme extraordinaire (les prêtres des communautés Ecclesia Dei) et nourrissait l'essor des “ministres généralistes” que sont les célébrants diocésains (évêques, prêtres et curés). Terminant par le constat de l'écroulement désastreux du nombre de séminaristes depuis la réforme liturgique, nous évoquions le scandale que constitue le découragement volontaire de la part de certains professeurs de séminaires des vocations trop traditionnelles qui s'y manifestent.

Cependant, en dépit de ce climat souvent hostile au sein des séminaires, l'abbé Claude Barthe nous invite dans son dernier ouvrage - “La messe à l'endroit. Un nouveau mouvement liturgique”, Éditions L'Homme nouveau, 2010 - à l'optimisme. D'après lui, le nombre des séminaristes qui déclarent ouvertement vouloir exercer plus tard un ministère bi-formaliste est tout à fait considérable. Nonobstant les pressions qui s'exercent sur eux - ils doivent en permanence s'exprimer sur leurs « motivations », sur leur conception du sacerdoce, sur leur sens de la « communion » au sein du presbyterium -, ces séminaristes représentent probablement aujourd'hui plus de 10% des futurs prêtres. Et, dans tel ou tel séminaire, on peut même penser qu'ils représentent 20%, voire 25%, des étudiants.

Souvent, le Saint-Siège s'inquiète du fait qu'il ne soit pas donné, comme c'est le cas en France, de formation liturgique pratique aux séminaristes. À commencer, d'ailleurs, par la préparation à la célébration de la messe en forme ordinaire. Le Pape, dans sa toute récente lettre aux séminaristes du 18 octobre 2010, rappelle que : “*Pour la juste célébration eucharistique, il est nécessaire aussi que nous apprenions à connaître, à comprendre et à aimer la liturgie de l'Église dans sa forme concrète.*” Quand la forme ordinaire elle-même est négligée, ce n'est pas la peine d'espérer, *a fortiori*, la moindre initiation, à l'intérieur des séminaires, à la célébration de la forme extraordinaire. C'est simple, on ne compte aucune célébration, fût-elle seulement épisodique, de cette forme liturgique dans les séminaires diocésains français. Il est vrai, comme l'a souligné Mgr Schneider dans l'entretien exclusif qu'il nous a accordé (voir [lettre de Paix Liturgique n° 251](#)), qu'on n'enseigne même plus le latin dans les séminaires ! Souvent, le grec et l'hébreu sont matières obligatoires alors que le latin n'est qu'optionnel...

A) À Lyon, un frémissement

La rentrée 2010-2011 réserve néanmoins une surprise qui, avec d'autres signes discrets, semble indiquer que la situation actuelle est susceptible d'évolution. Et que la “reprise” que nous évoquions dans le précédent volet de cette lettre pourrait aussi concerner les séminaires.

C'est de Lyon que nous vient cette hirondelle. Il s'agit très exactement - et très restrictivement, mais c'est tout de même une brèche - de l'ouverture d'une section de l'année de propédeutique (année de discernement avant l'entrée dans le premier cycle du séminaire, correspondant à l'année de spiritualité des séminaires traditionnels) réservée à la forme extraordinaire au sein du séminaire de Fourvière (1).

Bien que la quasi totalité des candidats qui s'étaient présentés pour intégrer cette « année Sainte-Blandine » se soient désistés (7 désistements sur 8 postulants annoncés !) en apprenant qu'ils seraient soumis à la forme ordinaire lors de leur entrée en premier cycle du séminaire proprement dit - alors que cette formation vise, selon les mots de Mgr Batut (2), ceux “*qui souhaitent qu'elle (la liturgie tridentine) ait une place dans leur formation et dans leur futur ministère*” -, l'un d'entre eux a maintenu sa candidature. Et cette unique candidature a suffi pour inciter le cardinal Barbarin et Mgr Batut, son auxiliaire chargé de patronner cette fondation, à maintenir eux aussi leur décision.

On a accusé le cardinal de Lyon et son auxiliaire de vouloir « siphonner » les communautés traditionnelles. Quand on connaît ces deux évêques, on peut affirmer qu'il n'en est rien : au reste, l'actuelle timidité de l'expérience qu'ils tentent, si elle restait ce qu'elle est, ne saurait causer de dommages aux communautés Ecclesia Dei.

C'est donc une expérience de principe qui s'ouvre, mais qui est à ce titre particulièrement intéressante, puisque pour la première fois depuis la réforme de Paul VI, dans le cadre global de la formation des candidats au sacerdoce diocésain (plus précisément, au sein d'une année préparatoire ne comprenant qu'un seul étudiant), la célébration habituelle de la messe sous la forme extraordinaire sera considérée comme l'axe principal de la première formation au sacerdoce diocésain.

Bien entendu, la question majeure reste celle de l'après-propédeutique : que deviendra cet unique étudiant (et demain les autres séminaristes qui voudraient suivre cette voie) une fois devenu séminariste diocésain proprement dit ? Pourra-t-il bénéficier de la célébration de la forme extraordinaire au cours du premier et du second cycle du séminaire lyonnais, ou devra-t-il poursuivre ailleurs sa formation ? Pour l'instant, il est décidé que s'il intègre le séminaire diocésain proprement dit, ce sera en rentrant dans la voie « ordinaire ».

Cependant, la poursuite du processus « extraordinaire » dans le cadre diocésain et donc dans les murs du nouveau séminaire installé sur la colline de Fourvière (un retour aux sources après un long exil à Ste-Foy-les-Lyon), n'est pas impensable, dans la mesure où il est déjà en œuvre dans plusieurs séminaires étrangers, avec l'encouragement du Saint-Siège. C'est d'ailleurs pour le coup la condition *sine qua non* de sa survie.

B) Les modèles étrangers

C'est aux États-Unis, dans le diocèse de Saint-Louis précisément, qu'a eu lieu, à notre connaissance, la première introduction de la forme extraordinaire de la liturgie au sein d'un séminaire diocésain. Dès la rentrée 2007-2008, le séminaire de Kenrick-Glennon s'est en effet ouvert à l'esprit du *Motu Proprio Summorum Pontificum* en offrant à ses élèves la forme extraordinaire de la messe en alternance avec la forme ordinaire en latin. Cette initiative, voulue par Mgr Burke, bientôt cardinal mais alors archevêque de Saint-Louis, et soutenue par Mons. Wojcicki, à l'époque recteur du séminaire, se poursuit toujours aujourd'hui (3). Une chapelle du séminaire est destinée à la célébration de la liturgie traditionnelle. Un lieu de culte dédié et une célébration régulière du Missel de Jean XXIII, difficile de faire mieux...

Un autre séminaire éminent à avoir épousé l'esprit du Saint Père en matière de "reprise" de la liturgie traditionnelle - Benoît XVI n'impose pas mais propose et suscite la curiosité -, est celui de Haarlem-Amsterdam. S'il est un pays au monde qui a été dévasté plus qu'un autre par la réforme conciliaire, c'est bien la Hollande. Comment ne pas voir comme un symbole le fait que le séminaire de Tiltenberg, l'un des 5 derniers séminaires du pays, ait inscrit la découverte de la forme extraordinaire de la messe à son programme depuis la rentrée 2009-2010 ? Invoquant la volonté du Pape et le lien étroit entre la Foi de l'Église et son expression liturgique, les autorités du séminaire Saint-Willibrord de Tiltenberg proposent aux prêtres du diocèse et aux séminaristes de quatrième année un atelier de découverte et d'apprentissage de la liturgie extraordinaire. La forme extraordinaire non pas résidente dans les murs du séminaire mais présentée comme possibilité d'enrichissement personnel des séminaristes, ce n'est pas mal du tout...

Un autre exemple d'appropriation du *Motu Proprio* nous vient du Paraguay, et c'est le plus récent. Le 4 octobre dernier, c'est dans la forme extraordinaire du rite romain qu'un tout nouveau prêtre du diocèse de Ciudad del Este, a choisi de célébrer sa première messe. Le père Martinez fait en effet partie de la première promotion de prêtres issus du séminaire diocésain, fondé en 2006 par l'actuel évêque de Ciudad del Este, Mgr Rogelio Livieres Plano (le diocèse lui-même ne date que de 1983). Dès sa première promotion il compte donc un prêtre (au moins...) dévoué à la liturgie traditionnelle, ce qui prouve que le *Motu Proprio* y est le bienvenu. Ce que confirme le fait que le prêtre officiant comme diacre à la première messe de l'abbé Martinez n'était autre que le recteur du séminaire en personne, le père Dominic Carey ! Le supérieur d'un jeune séminaire diocésain assistant l'un de ses tout premiers prêtres à célébrer sa première messe selon la forme extraordinaire du rite romain, en voilà un signe d'espérance et une preuve d'unité pastorale et liturgique...

C) Notre conclusion

Ainsi donc, à une incitation pressante « au sommet » (le Souverain Pontife) correspond un fort désir « à la base », c'est-à-dire une demande par une portion non négligeable des séminaristes diocésains d'une formation à la messe traditionnelle. Confrontés à une crise des vocations, dont la gravité est sans aucun précédent dans l'histoire, certains évêques français commencent à réfléchir au fait que s'ils veulent la fin (davantage de vocations), ils doivent alors aussi vouloir les moyens (parmi lesquels la liturgie traditionnelle). Dans cette perspective réaliste et pragmatique, il serait normal que le fragile exemple de l'« année Sainte-Blandine » - pratiquement réduit à une potentialité - s'étende aux années de séminaire qui suivront et aux autres séminaires diocésains français, peut-être en commençant, là aussi, par des années spéciales de propédeutique.

(1) Comme signe concret de la distinction des deux sections de l'année de propédeutique, celle consacrée à la forme extraordinaire s'ouvre dans la maison de la rue Sala où résident les prêtres qui desservent l'église Saint-Georges - église du Vieux Lyon où la liturgie traditionnelle est célébrée depuis des années -, alors que la section « ordinaire » reste intégrée à la Maison Saint-François de Sales de Paray-le-Monial. Les deux propédeutiques sont donc on ne peut plus distinctes, y

compris physiquement.

(2) Entretien à Famille chrétienne, février 2010.

(3) Comme le relatait récemment le blog <http://www.summorum-pontificum.fr/>, un autre séminaire américain intègre la messe en forme extraordinaire dans le calendrier de ses célébrations. Il s'agit du séminaire des Saints Apôtres de Cromwell, dans le Connecticut. Mais il ne s'agit pas d'un séminaire diocésain.